

« Mon message : demandez l'asile »

Charles Michel, dans un entretien accordé au « Soir », s'adresse aux migrants en situation irrégulière et à leurs hébergeurs.

La semaine a été dure pour Charles Michel. La division des libéraux francophones sur le projet de loi organisant les visites domiciliaires a mis le Premier ministre sous pression, l'obligeant à reprendre la main sur un dossier qui secoue le gouvernement. Dans un entretien accordé au *Soir* jeudi en fin d'après-midi, à la sortie d'une séance parlementaire tendue, Charles Michel a tenu à « remettre en perspective » l'action gouvernementale en matière d'asile. Il rappelle qu'« il y a des procédures conformes à l'État de droit » pour obtenir l'asile, et des recours possibles. Mais le Premier ajoute que « si nous voulons une politique d'asile équilibrée entre fermeté et humanité, il faut qu'il y ait une effectivité pour ce qui concerne l'ordre de quitter le territoire ».

Pas question d'abandonner le projet de loi sur les visites domiciliaires, cette procédure « envisagée quand toutes les autres démarches ont échoué ». Mais le Premier reconnaît mener des consultations sur le projet de loi : « J'entendrai notamment des constitutionnalistes, des juges d'instruction. Je précise que l'objectif d'une politique de retour effective sera maintenu. »

Commentant l'accueil de migrants par des particuliers, Charles Michel parle d'une « forme de fierté à constater que des citoyens, nombreux, ont ce réflexe de générosité ».

Avant d'ajouter : « Mais mon message est le suivant comme Premier ministre... À ces migrants, je dis : demandez l'asile ! Rentrez dans le cadre de l'État de droit. » ■

« Je veux être le gardien de la sérénité »

- Dossier soudanais, visites domiciliaires... Le gouvernement fédéral est la cible de critiques tous azimuts, le Premier n'est pas épargné.
- Charles Michel argumente, rectifie, s'explique : « Je ne suis ni sourd ni aveugle, je comprends l'émotion, je consulte, j'aviserai. »
- Et protégé le label « libéral ».

Jeudi en fin d'après-midi, à l'issue d'une séance parlementaire tendue, où il a esquivé le tir de barrage de l'opposition à propos des visites domiciliaires concernant les migrants, Charles Michel nous reçoit au Seize. Il se dit « détendu ». On le sent surtout combatif. Le Premier ministre veut s'expliquer. Voici...

Le projet de loi sur les visites domiciliaires suscite un débat tendu, jusqu'au sein de votre parti. Où en êtes-vous ? Votre position ? Il y a beaucoup de confusion à propos de ce que nous faisons. Je veux remettre en perspective. Pour ce qui concerne les candidats à l'asile, en quête d'une reconnaissance comme réfugiés parce qu'ils sont persécutés dans leur pays, il y

a des procédures conformes à l'État de droit et, précisons-le, ce n'est pas le gouvernement ou un ministre qui apprécie au cas par cas et qui décide. J'ajoute que, quand ces personnes sont reconnues comme réfugiés, nous avons jugé qu'il fallait les intégrer plus vite, notamment par le travail, d'où, dans ce domaine, une série de règles nouvelles, adoptées il y a deux ans. S'ils ne sont pas reconnus du premier coup comme réfugiés, ils ont des recours possibles, administratifs et judiciaires, là encore conformes à l'État de droit. Dans tout ceci, on applique les standards européens et internationaux. Deuxièmement, il y a le cas des personnes dont les demandes d'asile sont repoussées par les ins-

tances et, lorsque tous les recours ont été épuisés, se voient imposer un ordre de quitter le territoire. Là, si nous voulons une politique d'asile équilibrée entre fermeté et humanité, il faut qu'il y ait une effectivité pour ce qui concerne l'ordre de quitter le territoire. Sans cela, on soulève la question de la régularisation.

Votre parti y fut favorable, une opération de régularisation eut lieu en 2000-2001 sous le gouvernement arc-en-ciel...

En effet, avec Antoine Duquesne à l'Intérieur. Mais c'était une période où les procédures d'asile étaient extrêmement longues, et pendant ce temps-là, une intégration s'opérait, par les enfants qui vont à l'école, les rencontres, les

mariages... Depuis lors, les différents gouvernements ont considérablement amélioré les procédures, plus rapides, plus efficaces. J'ajoute ceci, en lien avec l'enquête sur le Soudan : on doit appliquer l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme, prévoyant que même quand quelqu'un a vu sa demande d'asile refusée, on doit encore vérifier, s'assurer qu'on ne le renvoie pas dans un pays où il pourrait être persécuté... C'est un point clé, c'est vrai partout en Europe : comment appliquer cet article 3 ? Nous aviserons, nous attendons les résultats de l'enquête sur le Soudan, nous agirons dans la plus grande transparence, je pense au Parlement.

En attendant, des familles hébergent des migrants. Que leur dites-vous ?

Pour ces familles, j'ai un profond respect, il y a peut-être même une forme de fierté à constater que des citoyens, nombreux, ont ce réflexe de générosité. Quand j'entends que quelqu'un qui est membre de mon parti, gouverneur actuellement (Hervé Jamar, NDLR), passe du temps à jouer à des jeux de société avec des migrants, je suis fier, oui, fier de cette lumière, de cette chaleur. Mais mon message est le suivant comme Premier ministre... À ces migrants, je dis : demandez l'asile ! Rentrez dans le cadre de l'État de droit. Le réseau Fedasil est en situation de pouvoir accueillir l'ensemble des personnes hébergées chez des particuliers. Je sais que beaucoup d'entre elles espèrent aller de manière irrégulière vers la Grande-Bretagne... Mais, je l'ai dit, je lance cet appel : demandez l'asile ! Vous serez pris en charge par le réseau Fedasil. Quant à celles et ceux qui sont déboutés dans leur demande d'asile par les instances administratives et judiciaires, cela au terme de tous les recours, il y a l'article 3, on peut améliorer ça à l'avenir, c'est le sens de l'enquête sur le Soudan, je l'ai dit. Mais pour le reste, il faut mettre en œuvre la politique de retour, comme l'Europe le recommande. Si on ne fait pas ça, on envoie ce message au reste du monde : vous pouvez venir en Belgique, on ne vous renverra pas vers votre pays, et tôt ou tard, il y aura une régularisation...

De là à prévoir des « visites domiciliaires », l'objet du projet de loi incriminé...

À partir du moment où toutes les voies de recours ont été épuisées, et dès lors qu'il y a un ordre de quit-

ter le territoire, il faut pouvoir l'exécuter. Le texte de loi soumis au

« À ces migrants, je dis : demandez l'asile. Rentrez dans le cadre de l'État de droit »

Parlement prévoit des garanties, on entend beaucoup de contre-vérités. La visite domiciliaire est envisagée lorsque toutes les autres démarches ont échoué. La loi de 1980, adaptée en 2005, dit expressément que les hébergeurs humanitaires ne seront en aucun cas criminalisés, il n'y aura pas de sanctions pénales. Certains ont créé le doute, et menti à la population à cet égard. En France, il peut y avoir des poursuites judiciaires, sur la base de lois votées sous François Hollande, pas chez nous.

Il reste qu'il pleut des critiques, de tous côtés. Sur les fouilles notamment...

Je ne suis pas sourd, j'entends qu'il y a des incompréhensions, peut-être des malentendus... Une visite domiciliaire n'est pas une perquisition, on ne peut pas aller fouiller dans les tiroirs, dans le linge, on ne peut viser que des éléments visibles, qui sont « à vue ».

Quand même, il y a de la brutalité dans toutes ces opérations...

Chaque fois qu'il y a une visite domiciliaire ou une perquisition, en

matière d'inspection sociale, d'inspection de travail, d'inspection fiscale, il y a effectivement une certaine brutalité, c'est vrai... Attention, je ne dis pas ici que les services de policiers sont brutaux, simplement qu'il y a quelque chose de choquant pour les gens qui sont visités, bien entendu, c'est évident, et c'est pour ça qu'on a prévu des garanties, comme je l'ai dit. Cela étant, comme chef du gouvernement, je ne suis ni sourd ni aveugle, je vois bien qu'il y a une émotion, je veux pouvoir analyser les témoignages qui ont émaillé les auditions en commission parlementaire, j'ai noué des contacts, je consulte, de façon discrète. Je veux assumer totalement mon rôle de gardien de la sérénité.

Vous réformerez le projet de loi ? Il y aura des amendements ?

Je n'ai pas l'intention de mettre la charrue avant les bœufs. Je mène mes consultations, je tirerai les conclusions ensuite. Je reste rationnel. J'entendrai notamment des constitutionnalistes, des juges d'instruction. Je précise que l'objectif d'une politique de retour effective sera maintenu. Même si je respecte le fait que pour certains dans l'opposition, visiblement, il faudrait abandonner cette politique de retour. Nos concitoyens doivent savoir que si cela devait advenir, on aurait un Calais dans les semaines qui suivent en Belgique, sur le chemin de la Grande-Bretagne...

Vous lancez cet appel : demandez l'asile ! Mais vous savez bien que parmi ces migrants, nombreux fuient des régions misérables sur le plan socio-économique, pas forcément la persécution politique...

Accueillir tous les migrants socio-économiques ? Ce n'est pas le choix qui a été fait en Europe. Envisager

une autre stratégie à cette échelle et, en plus des personnes persécutées politiquement, viser l'accueil des migrants économiques - très nombreux de l'autre côté de la Méditerranée, sur le continent africain -, c'est entrer dans un débat d'une tout autre nature, d'une autre dimension. Ceux qui plaident pour cela, qu'ils se démasquent, qu'ils le disent et assument à visage découvert.

C'est notamment l'analyse d'Enrico Letta, ancien chef du gouvernement italien...

La bonne approche dans ce cas, c'est de se mobiliser beaucoup plus pour le développement dans les pays d'origine, pour la stabilité, je pense notamment à la Libye - nous avons parlé de cela avec les autorités russes lors de mon voyage à Moscou.

Revenons à la politique d'asile.

Beaucoup ne veulent pas demander l'asile chez nous car, en vertu du règlement de Dublin (l'obligation de déposer sa demande d'asile dans le pays européen où l'on est arrivé en premier), ils seraient renvoyés vers l'Italie...

Si nous sommes le seul pays européen à ne plus appliquer Dublin, les pousseurs, les trafiquants d'êtres humains, ceux qui gagnent de l'argent sur la misère des autres, seront les premiers à le comprendre. Sur Dublin, je suis très engagé en

faveur d'une réforme : nous avons formulé un ultimatum à l'endroit des pays de Visegrad qui refusent la solidarité et l'accueil des migrants. En substance : en l'absence d'un consensus, on utilisera les majorités qualifiées à la fin du premier semestre pour décider sans eux.

Cela étant, sur tout ceci, d'aucuns estiment que le discours que vous tenez n'est pas « libéral ».

Je réponds sur la rationalité. Je vous ai expliqué dans quel schéma

nous opérons. Nos choix sont équilibrés, responsables et solidaires. Nous avons accordé entre 10.000 et 15.000 protections internationales en moyenne chaque année, c'est bien plus que sous les gouvernements précédents, et c'est normal, nous devons le faire car la situation internationale, vous le savez, était plus compliquée. Je dis que tout cela est authentiquement libéral.

Il n'empêche, ça fait débat au MR...

Je n'ai pas peur du débat interne, c'est plutôt une fierté dans un parti libéral, un signe de vitalité. Quand on est tous sur la même longueur d'ondes, vous dites que le parti est caporalisé !

Quant à la décision de la Cour de cassation sur le Soudan, jugeant qu'il faut mieux mesurer à l'avenir les risques d'un renvoi au pays des migrants ? Quelles conséquences cet arrêt aura-t-il ?

D'abord sur la forme, il est interpellant que la décision n'ait pas été signifiée à l'État belge mais à la presse ; la plus haute institution du pays a laissé filtrer une décision pas encore signée par le magistrat... C'est grave sur le plan des principes. Sur le fond, je vais analyser cette décision, mais si ce que dit la presse est correct, elle ne fait qu'appuyer ce que j'avais expliqué déjà au Parlement en décembre : le focus principal, c'est de savoir comment on applique l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme. Je l'ai dit, c'est un point clé. Il faudra probablement clarifier. ■

Propos recueillis par
DAVID COPPI
MARTINE DUBUISSON

Premier ministre « Manque de leadership ? C'est grotesque ! »

On dit que la N-VA donne le ton au gouvernement, que Charles Michel suit... C'est totalement grotesque ! Il y a une règle absolue en coalition : aucun parti ne peut imposer son point de vue sans partenaires. Un parti, même bruyant, n'est rien sans partenaires. C'est une technique de propagande de la part de l'opposition. Le propos est grotesque, il vise à me blesser, mais ça n'a pas beaucoup d'effet sur moi. Ce sont des attaques ad hominem, ou du *typy bashing*...

Ne visent-elles pas plutôt une présumée faiblesse politique, un manque de leadership ?

Ces propos sont grotesques ! J'ai appris, et cela s'est renforcé depuis trois ans, que le leadership, c'est de garder la tête froide quand d'autres ont du mal à garder les pieds sur terre ou la tête sur les épaules. Comme Premier ministre, je suis au-dessus de la mêlée, je ne suis pas le président du MR ; et dans le modèle belge, le Premier a une fonction de ciment pour la majorité et pour le pays. C'est mon comportement. Je ne confonds pas les rôles... Le parti qui a le plus sacrifié par rapport à son ADN pour mettre en place un

tel gouvernement, c'est la N-VA. Aucun autre parti n'a autant renoncé à son programme ; la N-VA a choisi de mettre les réformes communautaires ou institutionnelles de côté pendant cinq ans. Je vais un pas plus loin : je crois intimement que rendre le pays plus solide, c'est d'abord le rendre plus solide sur le plan socio-économique. La meilleure garantie pour l'avenir de la Belgique, c'est plus d'emplois, plus d'investissements, plus de succès économique. C'est la condition de la cohésion sociale. C'est une conviction forte, renforcée par mon expérience européenne : les pays qui sont confrontés à des difficultés structurelles, institutionnelles, sont des pays où il y a de grands écarts importants sur le plan socio-économique, pensez à l'Espagne.

Vous irez donc au bout de la législature. Je pense être doté d'un tempérament tenace et résistant. En trois ans, nous n'avons pas réformé le pays, on a fait plus que ça : on l'a transformé ! En changeant notre modèle fiscal, notre modèle économique... Du reste, nous ne pensions pas que nous réussirions à résoudre aussi rapidement notre handicap de

compétitivité, ce qui a libéré de l'énergie politique pour de nouvelles réformes ambitieuses, l'impôt des sociétés, la modernisation du marché du travail...

Je suis fier du travail réalisé, la création de 175.000 emplois, la perspective de 2% de croissance en 2018. Mais je ne fanfaronne pas. Car je suis très bien que pour beaucoup de familles, c'est difficile. Même avec le *tax shift*, qui amène plus de 100 euros par mois pour les bas et moyens salaires, même avec la hausse des enveloppes sociales. Il y a encore beaucoup de travail. Raison pour laquelle je resterai mobilisé jusqu'au dernier jour pour poursuivre la mise en ordre de notre pays. Alors, je vous le pronostique, sur différents sujets de société ou économiques, il y aura encore des polémiques, des dramatisations, des impressions que nous sommes au bord du précipice... Mais ce ne sont pas les paramètres structurels. Les paramètres, c'est la cohésion, la loyauté dans la majorité.

Vous n'êtes donc pas du tout dans la perspective d'élections anticipées, communales et législatives couplées ?

Ce n'est l'option de personne dans la majorité. Les choses sont claires : chaque jour, chaque semaine doit être utile pour renforcer le pays sur le plan économique, social, et sécuritaire. Donc, on va travailler jusqu'à la fin de la législature.

Mais la contestation ne s'étend-elle pas, des institutions sont très critiquées...

Je n'avais pas encore fait mon discours d'investiture au parlement, que déjà on disait ce genre de chose... Reconnaissez ma capacité, et celle du gouvernement, à désamorcer chaque fois des situations où - c'est normal en démocratie - il y a des tensions. J'espère que vous me voyez détendu et très concentré sur ma tâche.

En décembre, on a senti le gouvernement fragile sur le dossier soudanais...

Partout dans les pays démocratiques, et singulièrement dans un système proportionnel, il y a eu un permanent travail de négociation sur la base de l'accord de gouvernement. La différence avec mes prédécesseurs, c'est qu'en quelques années, on a vécu une transformation radicale du mode de communication. Et la fonction de Premier ministre a changé : si je veux être efficace et engranger des résultats, je dois constamment maîtriser l'horloge, je veille à ne me la laisser im-

« Quand je vois le volume de décisions, j'ai le sentiment que ma méthode a plutôt été optimale. »

» PIERRE-VIVS THIENPONT

poser par personne. Souvent, il y a un emballement médiatique, qui fait qu'on

a moins la capacité de recul et d'analyse qu'auparavant. Ce qui peut abîmer la qualité du débat démocratique.

Les politiques aussi jouent dans cette nouvelle forme de communication...

Je ne mets pas en cause une catégorie d'acteurs. Mais je me pose la question : dans cette nouvelle configuration, comment veille-t-on à la qualité du débat démocratique ? Je suis frappé le jeudi, en séance plénière, par le simplisme de certaines interventions parlementaires, y compris de partis démocratiques, qui de plus en plus utilisent la méthode du simplisme outrancier.

Vous visez le PS ?

Je ne vise personne.

Dans votre gouvernement, vous avez un spécialiste de cette com accélérée, provocatrice : Theo Francken.

Vous avez raison. J'ai été confronté à deux types de situations avec Theo Francken. Des situations où il disait quelque chose d'absolument banal, mais qui était dramatisé de façon irrationnelle dans un jeu majorité-opposition : c'est arrivé très très souvent. Et des situations, nettement moins souvent, où j'ai rappelé les principes et les nuances nécessaires et garanti la conscience de ce gouvernement. Sur la question du Soudan, des communications n'étaient pas acceptables, et Theo Francken a immédiatement présenté des excuses.

Vous n'êtes pas fatigué de devoir toujours jouer les pompiers ?

Il y a une très grande différence entre la perception donnée de la gravité de l'incendie et la réalité. Le débat présenté comme une grave crise dans la presse est la plupart du temps un débat beaucoup plus rationnel et serein dans la majorité.

Vous reprenez tout de même la main sur le dossier des visites domiciliaires...

C'est mon job de Premier ministre, au quotidien, de veiller à forger les décisions, les arbitrages. Et quand je vois le volume de décisions, j'ai le sentiment que ma méthode a plutôt été optimale.

Partant pour un second mandat ?

Je n'ai pas l'intention de m'exprimer sur ce sujet.

Et remplir avec la même majorité ?

En tout cas, je suis enthousiaste quand je vois les résultats. ■

Propos recueillis par

D.CI ET M.A.D.

ANALYSE

Au combat

Il est tout souriant, combatif - lui dit « tenace » -, mais aussi nerveux comme on l'a rarement vu. Il remue dans son fauteuil, parle avec les mains, engloutit trois cafés et un Ice Tea en un peu plus d'une heure. La semaine fut dure.

Trois jours à Moscou et, surtout, la division des bleus sur les « visites domiciliaires ». Les doutes dans son parti, mais aussi dans sa majorité, l'ont poussé à organiser « des consultations », à reprendre la main dans un dossier migration qui secoue son gouvernement et l'actualité depuis des semaines, des mois.

Alors Charles Michel veut convaincre - au sein du MR, de sa majorité, de la population ; l'opposition, il y a renoncé définitivement. N'exclut pas quelques éclaircissements, car « je ne suis pas sourd, j'entends les remarques ». Mais il ne touchera pas à la substance du projet de loi, répétant que la politique migratoire de la suédoise est « ferme et humaine ».

Le Premier veut contrer « la désinformation », apporter « les nuances », dénoncer « les mensonges ». Face à ce qu'il considère comme du « *bashing* ». À l'entendre, les « observateurs » prédisent sa chute depuis le premier jour, mais il le jure, il tiendra jusqu'au dernier, en 2019. Fragile sa coalition ? Il balaie : « Entre la perception de la presse et ce qui se passe au gouvernement »... Il y aurait un monde. Des polémiques ? Rien que des débats inhérents à tout gouvernement en démocratie, « un travail de négociation », des tensions qu'il a « toutes désamorcées ». Manque de leadership ? « Grotesque ! » Le Premier suit la N-VA ? « Totalement grotesque ! »

La contestation ? Idéologique, pour l'essentiel. Il maintiendra le cap. Là où il mettra tout le monde d'accord : « En trois ans, on n'a pas réformé le pays, on l'a transformé »... Un nouveau mandat en 2019 achèverait le travail, c'est l'horizon pour le locataire du Seize et visage du MR, lancé dans une campagne longue (des communales d'octobre 2018 aux générales de mai 2019) et abrasive.

M.A.D., D.CI